Procès-verbal de la 68ème Assemblée des Délégué.e.s ordinaire de la FSSS du 5 avril 2025, 12h00, Maison des Sports, Ittigen/BE

Heure de début : 12h06 Heure de fin : 14h42

Ordre du jour

1. **Accueil par le Président Central**
2. **Election des scrutateurs**
3. **Composition de l'Assemblée / nombres des voix présentes**
4. **Approbation de l'ordre du jour**
5. **Approbation du procès-verbal de l'AD ordinaire du 13 avril 2024**
6. **Acceptation des rapports annuels :**
   a) Président Central b) Représentant des membres individuels c) Office Central
7. **Prise de connaissance des rapports annuels des commissions de :**
   a) communication b) photo-vidéo
   c) plongée d) environnement e) archéologie f) sports
8. **Rapports Trésorier Central et bureau de révision**
9. **Approbation des comptes annuels 2024**
10. **Décharge au Comité Central**
11. **Adaptations des statuts**
12. **Élections et réélections - Perspectives 2026**
13. **Perspectives des régions pour 2025**
14. **Approbation du budget 2025**
15. **Approbation des montants de cotisations de l'année 2026**
16. **Aperçu du nouveau site web**
17. **Aperçu des assurances avec Fred Schneider**
18. **Motions**
19. **Remerciements / Départs / Hommages aux sportifs**
20. **Définitions des lieux des prochaines AD**
21. **Divers et clôture de l'AD 2025**

1. Accueil par le Président Central

La Présidente centrale Sandra Büchi ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les délégués présents, membres d'honneur et invités.

Sandra présente les membres du Comité central :

- Jürg Baumgartner, directeur
- Cindy Guyot, présidente régionale ROM
- Hansjürg Liechti, caissier central
- Viviane Pinösch, présidente régionale DRS

Gian Dönier, représentant des membres individuels, et Etienne Jaccot se sont excusés.
Gian a transmis les voix des membres individuels à l'avance.

Commissions présentes :

- René Buri, Commission Communication
- Rolf Hungerbühler, Commission Environnement
- Markus Inglin, Commission Photo/Vidéo
- Daniel Leimgruber, CCG ROM
- Benno Schüpfer, Commission Archéologie
- Martin Weisskopf, CCG DRS

Présidents de section présents :

- Marc Bernard, Section Valais
- Ralph Biedermann, Section Nord-Ouest
- Patric Joly, Section Léman
- Justine Müller, Section Trois-Lacs
- Arno Ziller, Section Suisse orientale

Responsables des disciplines sportives présents :

- Johanna Boldt, UWH
- Cindy Guyot, Mermaiding
- Manou Maier, Apnée
- Marcel Vetter, représentant Nils Jahn, UWR

Accueil d'Andreas Wenger, actuellement chez Swiss Olympic et ancien caissier de la FSSS.
Plusieurs clubs et personnes se sont excusés.

Sandra Büchi attire l'attention sur les points suivants :

- Si quelqu'un souhaite prendre la parole, cette personne est priée de lever la main et soit d'attendre le micro, soit de s'avancer vers le pupitre. Veuillez mentionner le nom/club ou l'organisation et parler haut et fort en français ou en allemand afin que les interprètes puissent le traduire.
- Quand un.e délégué.e quitte la salle, cette personne est priée de remettre sa carte de vote à la CCG.

- Comme souhaité lors de la dernière AD, seules les voix contre et les abstentions seront comptabilisées pour accélérer les votes. En cas de besoin, tous les votes peuvent être décomptés.

Le procès-verbal est rédigé par le secrétariat.

2. Election des scrutateurs

Martin Weisskopf désigne les scrutatrices :

- Johanna Boldt
- Pascale Serres

Les scrutatrices sont élues à l'unanimité et reçoivent les remerciements de la Présidente centrale. **Election**

3. Composition de l'Assemblée / nombres des voix présentes

Martin Weisskopf présente la composition de l'assemblée :

50 Clubs présents

Voix des clubs présents :	117
Voix du représentant des membres individuels (20 %) :	23
Total des voix :	140

Majorité simple :	71 voix
Majorité des deux tiers :	93 voix

4. Approbation de l'ordre du jour

Il n'y a pas de questions ni de remarques sur l'ordre du jour.
Le comité central propose d'accepter l'ordre du jour présenté.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. **Vote**

5. Approbation du procès-verbal de l'AD ordinaire du 13 avril 2024

Il n'y a pas de questions ni de remarques concernant le procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 13.04.2024.
Le comité central propose d'approuver le procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 13 avril 2024.

Le procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 13.04.2024 est approuvé à l'unanimité. **Vote**

6. Acceptation des rapports annuels :

Les rapports annuels ont été publiés dans le Bulletin.
Il n'y a pas de questions concernant les rapports. Ils sont soumis ensemble au vote.
Le comité central propose d'approuver les rapports annuels :

a) Président Central
b) Représentant des membres individuels
c) Office Central

Les rapports annuels sont approuvés à l'unanimité. **Vote**

7. Prise de connaissance des rapports annuels des commissions de :

a) Communication
b) Photo-vidéo
c) Plongée
d) Environnement
e) Archéologie
f) Sports

Les rapports annuels des commissions ainsi que des disciplines sportives ont été publiés dans le Bulletin.
Il n'y a pas de questions à ce sujet et les rapports sont pris en considération par l'assemblée. **Prise de connaissance**

Sandra attire l'attention sur le poste vacant de présidence de la commission de plongée. L'appel à candidatures se trouve sur le site internet.
Elle demande aux délégués de transmettre l'information à leurs clubs afin que les membres intéressés puissent se manifester.

8. Rapports Trésorier Central et bureau de révision

Hansjürg Liechti, caissier central, souhaite la bienvenue à l'assemblée. Le rapport du caissier central se trouve dans le bulletin, pages 55 à 57, et le rapport de révision à la page 59.

9. Approbation des comptes annuels 2024
Das Jahr 2024 wurde mit einem Gewinn von Fr. 14'000.– und Eigenkapital von Fr. 582'000.– abgeschlossen. Dies ist im Vergleich zum Budget 2024 um Fr. 41'000.– besser. 2024 war ein ruhiges Jahr und der SUSV steht finanziell solide da. L'année 2024 s'est clôturé avec un bénéfice de Fr. 14'000.– et des fonds propres de Fr. 582'000.–. C'est Fr. 41'000.– de mieux que le budget 2024. L'année 2024 a été calme et la FSSS est financièrement solide.

- Les recettes des cotisations des membres sont inférieures d'environ Fr. 8'000.– par rapport à l'année précédente, dont Fr. 5'000.– proviennent des cotisations des clubs. Cette tendance est préoccupante et nous devons trouver une solution.
- Les commissions et disciplines sportives affichent, comme les années précédentes, l'écart le plus important par rapport au budget : Fr. 46'000.– de moins ont été dépensés que prévu, car certains projets n'ont pas été réalisés ou certains événements n'ont pas eu lieu.
- Le journal Nereus a occasionné des coûts légèrement plus élevés (hausse des coûts d'impression, facturation rétroactive pour l'e-paper).

- La provision pour le soutien supplémentaire aux clubs et aux équipes nationales de Fr. 19’000.– a été intégrée au budget annuel.

Schéma:

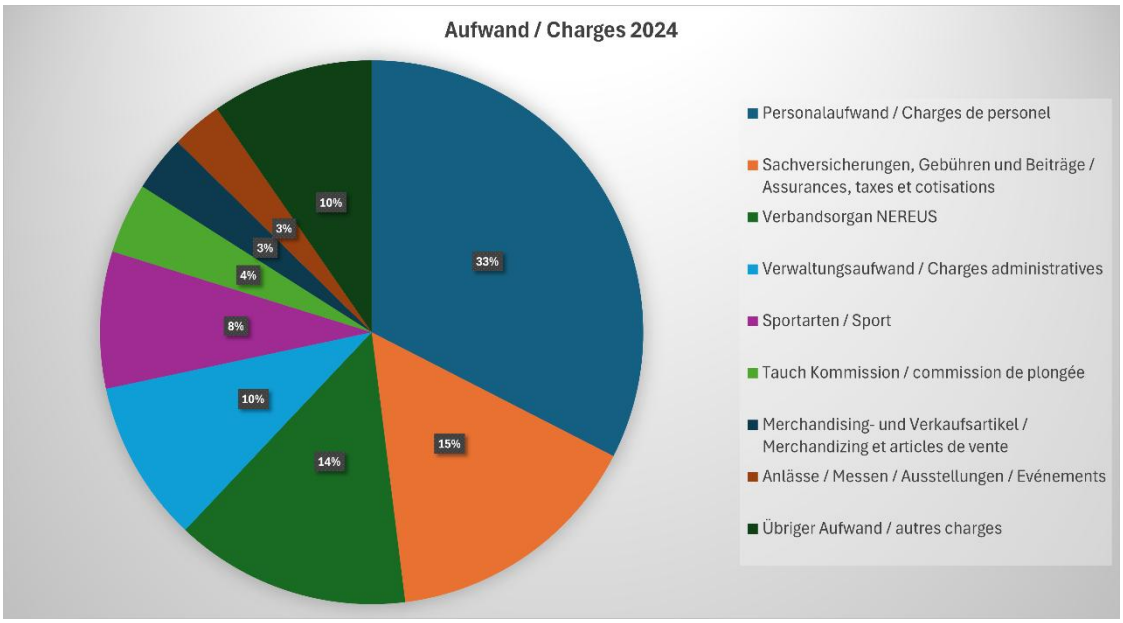

Les charges de personnel représentent environ un tiers des charges totales ; les assurances de biens représentent 14 % (mais elles génèrent aussi des revenus).

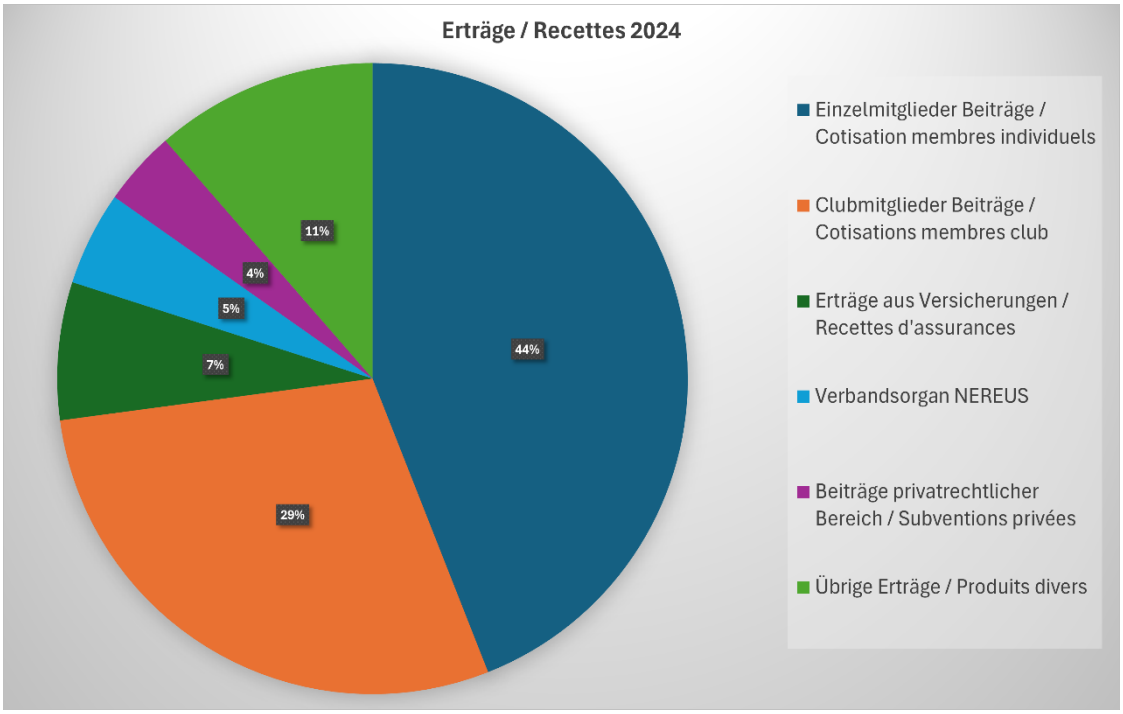

Les trois quarts des recettes proviennent des cotisations des membres :
44 % proviennent des membres individuels et 29 % des clubs.

Le comité central propose l'approbation des comptes annuels 2024, avec un bénéfice de Fr. 14'446.07.

Les comptes annuels 2024 sont approuvés à l'unanimité. **Vote**

10. Décharge au Comité Central

Daniel Leimgruber prend la parole. La commission de contrôle de gestion propose de donner décharge au Comité central.

Le comité central est déchargé à l'unanimité par l'assemblée. **Vote**

11. Adaptations des statuts

Sandra explique que plusieurs points des statuts ont dû être adaptés en raison des mesures d'éthique de Swiss Olympic (parité, limitation de mandat, éthique et dopage). Les détails des modifications figurent aux pages 66 à 68 du bulletin.

Le Comité central propose d'accepter les 9 modifications des statuts.

- 1 voix contre
- 19 voix abstentions
- 120 voix pour

La majorité des deux tiers (92 voix) est atteinte et les modifications sont adoptées. **Vote**

12. Élections et réélections - Perspectives 2026

En 2026, auront lieu les élections/réélections du comité central et commission de contrôle de gestion (CCG).

- Cindy Guyot (présidente régionale ROM) et Etienne Jaccot (président régional TI) se représentent.
- Viviane Pinösch ne se représentera pas et prévoit d'échanger son rôle avec le vice-président André, sauf si une autre personne se présente.
- Gian Dönier se représente comme représentant des membres individuels.
- Hansjürg Liechti ne sera plus disponible en 2026. Une collaboration avec son/sa successeur·e est prévue pour assurer une bonne transition après six ans de mandat.
- Sandra Büchi ne se représentera pas non plus – elle souhaite laisser place à du renouveau.

Aperçu des activités du comité central de l'année écoulée :
De nombreux projets, thématiques et idées ont émergé ces dernières années. Cinq axes principaux ont été définis pour l'avenir de la FSSS :

- Organisation et participation : restructuration de la commission plongée (déjà en cours), participation par projet, planification financière et structurelle.

- Communication : développement des réseaux sociaux, nouveau site web (en cours), visibilité de la fédération.
- Réseau : renforcer les partenariats existants et en créer de nouveaux.
- Valeur ajoutée pour les membres : avantages directs pour les clubs et membres (par ex. action « member gets member »). Plus nous avons de membres, plus nous avons de poids politiquement.
- Disciplines sportives : clarification du rôle des sports subaquatiques dans la fédération et promotion (y compris sport de masse).

Remarque : En dehors du secrétariat, tout le travail est bénévole. Toute personne intéressée à s'engager peut contacter directement le secrétariat ou les président·e·s de région/section.

13. Perspectives des régions pour 2025

<u>Région DRS – Viviane Pinösch</u>

- Changement au sein de la présidence pour des raisons de disponibilité – nouvelle répartition des rôles comme une opportunité pour de nouvelles perspectives et impulsions.
- Événements prévus : Cleanup Burgseeli (mai), Cleanup Silsersee (juillet), Diving Day à Lucerne, week-end de photographie sous-marine.
- L'amélioration des sites de plongée reste un élément central.

<u>Région ROM – Cindy Guyot</u>
L'accent est mis sur le développement d'une stratégie à long terme pour la Romandie.
Priorités :

- Intégration de nouveaux clubs de plongée et de sport
- Soutien face aux défis structurels des clubs
- Création d'un groupe de travail pour réfléchir sur « La santé et le développement des clubs de plongée » (ressources, bénévolat, technique)
- Organisation d'un atelier pour présidents avec Swiss Olympic « Journée des présidents »

Ci-dessous quelques événements ouverts à tous – pas seulement aux membres de la ROM :

- 24.05.2025 : Cours de sécurité pour les plongeurs, Rosel à Martigny
- 21.06.2025 : Cours de biologie aquatique pour les plongeurs, Estavayer-le-Lac
- 4.-5.07.2025 : Fête des 50 ans du Staviasub, Estavayer-le-Lac
- 12.-13.07.2025 : Fête du lac et de la plongée, Portalban
- 23.08.2025 : PurLac, journée nettoyage lacustre, Neuchâtel
- 06.09.2025 : Camp de la Vallée de Joux (plongée et fondue géante)
- 22.11.2025 : Symposium Jean Gloor, Lausanne

Un grand merci au comité ROM et à la CCG ROM pour leur engagement et la visibilité de la FSSS en Romandie.

<u>Region TI</u>
Etienne Jaccot fait passer le message par Sandra Büchi :

- Prochaine assemblée régionale le 26.10.2025 au Club Nautico Sassalto, avec un programme complet.
- Le projet « Plongée pour personnes handicapées » au Tessin continue de progresser.
- Un bulletin d'information avec plus de détails pour les membres suivra.

14. Approbation du budget 2025

Pages 60-62 du Bulletin
Hansjürg Liechti explique que l'objectif pour le CC et le secrétariat est de répondre aux besoins de la majorité des parties prenantes.

Le budget prévoit un excédent de dépenses de Fr. 38'000, qui pourra être couvert par les fonds propres. L'accent est mis sur la révision de la stratégie, la planification financière, l'avenir des commissions et des sports.

- Poste 40 Commission de plongée, détails :
  Sites de plongée :
  Toilettes :
  Service de défibrillateur :
  Événements (p. ex. Cleanup, sections) :
  Projets (création de postes spécialisés, campagne sécurité, diversité) :

Poste 40 Commission de plongée, détails :	Fr. 47'100
Sites de plongée :	Fr. 13'500
Toilettes :	Fr. 13'600
Service de défibrillateur :	Fr. 2'000
Événements (p. ex. Cleanup, sections) :	Fr. 10'000
Projets (création de postes spécialisés, campagne sécurité, diversité) :	Fr. 8'000

- Poste 44 (Sports) : Les accords de performance ont été définis et les montants demandés sont inclus dans le budget.
- Dépenses salariales : Inchangées à 180% des postes.
- Revenus non liés à l'exploitation : Dissolution de la provision pour le site internet et pour le soutien aux clubs et à Team Suisse, soit Fr. 19'000.

Questions :
Marco Valli, C135 Portasub Club de Plongée et C171 Sprungschicht-Gniesser :
Un concept de formation a été élaboré – CMAS.org a proposé l'idée que les sports subaquatiques (nage avec palmes et apnée) pourraient éventuellement être présentés comme disciplines de démonstration aux Jeux Olympiques de 2028. Dans ce cadre, la FSSS a créé un concept de formation et a libéré des fonds. Où en est-on à ce sujet ?
Jürg Baumgartner : Le CIO a rejeté l'idée des sports subaquatiques comme discipline de démonstration pour les Jeux Olympiques de 2028 et 2032, il n'y a donc pas de soutien financier supplémentaire à prévoir.

Marco Valli, C135 Portasub Club de Plongée et C171 Sprungschicht-Gniesser :
Lors de l'Assemblée des délégués 2024, un budget avec un plafond de Fr. 30'000 a été annoncé pour le nouveau site internet. Il faut maintenant Fr. 20'000 supplémentaires pour terminer le site. Le plafond des coûts n'a-t-il pas été respecté ?
Hansjürg Liechti : Le plafond des coûts a été respecté. En 2024, seulement Fr. 10'000 ont été payés à "gettheflow", et les Fr. 20'000 supplémentaires couvrent le solde des coûts pour la finalisation du site.

Pascal Christin, C048 Club Subaquatique d'Onex : Lors de l'Assemblée des délégués 2024, une planification financière à moyen terme a été promise. Où en est-on ?

Hansjürg Liechti : Le CC est en train d'élaborer la stratégie pour les prochaines années (situation des commissions et des sports au sein de la fédération, projets, etc.), dès que cette stratégie sera définie, une planification financière à moyen terme sera établie.

Le comité central propose d'approuver le budget avec une perte de Fr. 38'254.00 selon les informations détaillées dans le bulletin.

Le budget 2025 est accepté à l'unanimité. **Vote**

15. Approbation des montants de cotisations de l'année 2026

Sandra présente la proposition pour les cotisations des membres pour l'année 2026 (inchangées) :

Membres individuels

- avec assurance plongée : Fr. 95.00
- sans assurance plongée : Fr. 75.00

Membres de clu

- avec assurance plongée : Fr. 80.00
- sans assurance plongée : Fr. 60.00

Juniors (jusqu'à 16 ans) : 40 % de réduction

Le Comité central propose d'approuver les cotisations des membres pour l'année 2026

Les cotisations des membres pour 2026 sont adoptées à l'unanimité. **Vote**

PAUSE de 30 minutes jusqu'à 13h13

16. Aperçu du nouveau site web

L'aval pour la création d'un nouveau site web a été donné lors de la dernière assemblée des déléguées, explique Sandra. La sélection du fournisseur a pris plus de temps que prévu. Le site web n'est pas encore terminé et est actuellement uniquement en allemand, la traduction suivra.

Manuel Thaler de gettheflow présente l'état actuel du site web.

Questions :
Johanna Boldt, C239 Underwater Hockey Bern : Lorsqu'on filtre les clubs par région sur la carte, est-ce que les clubs sportifs sont aussi visibles ?
Sandra Büchi : Oui, les clubs sportifs sont répertoriés sous "Clubs de la région". Sur la page d'accueil de chaque sport, ils y figurent également, mais on ne peut pas filtrer par région, car il y en a trop peu.
Un e-mail sera envoyé prochainement aux clubs, leur demandant de vérifier leurs données et de signaler toute modification au secrétariat.

Karin Reichardt, C212 TC Dintefisch Basel : Le nouveau site permettra-t-il de diffuser plus fréquemment les informations ? Par exemple, une notification automatique pour éviter que les informations ne soient considérées uniquement comme une "demande active". Elle souhaiterait plus d'activités dans sa boîte de réception.
Sandra Büchi : Le nouveau site web sera le centre névralgique, afin que les gens y passent plus de temps et puissent récupérer les nouvelles/informations. La newsletter sera envoyée mensuellement, et une augmentation de la fréquence n'est pas souhaitée par de nombreux membres.

Arno Ziller, C263 Handicap-Diver : Serait-il possible de créer un lien direct (QR-code) vers le lieu de plongée via le support de drapeau ?
Sandra Büchi : La mise en œuvre de la présentation des lieux de plongée est encore en discussion en interne.

Arno Ziller, C263 Handicap-Diver : Pourrait-on choisir des photos sous-marines des lacs suisses pour le site au lieu de celles de la mer Rouge ?
Sandra Büchi : Nous recherchons de bons matériaux (photos et vidéos). Si vous en avez, merci de vous adresser au secrétariat.

Patrice Jolly : Quelle technologie a été choisie pour la création du site web ?
Manuel Thaler : Technologie : VueJS, HTML, Javascript, Backend PHP, Craft CMS

17. Aperçu des assurances avec Fred Schneider

La FSSS propose 3 assurances de responsabilité civile selon le droit suisse, adaptées à la plongée :

Assurances de responsabilité civile pour les clubs affiliés

Objet de l’assurance :

- Toutes les activités du club conformément aux statuts.
- Formation et enseignement (cours de plongée). La responsabilité personnelle des instructeurs de plongée n'est pas couverte (assurance responsabilité des instructeurs de plongée).
- Prêt de matériel aux membres et aux élèves plongeurs.
- Exploitation d’une station de remplissage pour les membres.
- **Ne sont pas couverts par l'assurance :** le commerce et l'entretien du matériel de plongée pour des tiers (responsabilité produit). Dans ce cas, un contrat de vente est formé et l'assurance responsabilité produit est régie par le code des obligations (CO) et non par le code civil suisse.

Questions :
Wolfram Bach, C019 Tauchclub Glaukos : L'entretien du matériel pour les membres du club est-il couvert ?
Fred Schneider : Oui, tant que la personne qui effectue l'entretien a l'autorisation du fabricant pour procéder à cette maintenance. Veuillez obtenir le certificat correspondant.

Daniel Leimgruber, C014 CSSV : Dans le cadre de l'exploitation d'une station de remplissage, en cas de problème ou d'accident, on vérifie si la station fonctionne correctement. Comment peut-on s'assurer à l'avance que notre installation est en ordre et conforme ?
Fred Schneider : Toutes les exigences sont inscrites dans le règlement sur la pression de l'air (p. ex. fréquence des contrôles des bouteilles, intervalles de maintenance des compresseurs, etc.). Le règlement sur la pression de l'air doit être respecté pour pouvoir exploiter une station de remplissage.

Nallaseth Philipp, C143 Tauchclub Napoleon : Dans notre station de remplissage, des personnes non-membres peuvent également prendre de l'air. Est-ce tout de même couvert ?
Fred Schneider : Ce n'est pas exclu. L'important est d'avoir une maintenance propre et correcte de la station de remplissage. Pour les membres, vous contrôlez quelles bouteilles vous remplissez. Il y a eu dans le passé des accidents graves avec des bouteilles de plongée inappropriées qui ont été remplies. On vérifie alors si la station de remplissage était en ordre. Si vous avez une maintenance correcte, le club n'aura aucun problème.

Fred conseille aux clubs de souscrire une assurance responsabilité civile pour les clubs. Une assurance responsabilité civile individuelle coûte beaucoup plus cher et ne dispose pas des conditions spécifiques à la plongée, contrairement à l'assurance responsabilité civile collective pour les clubs de la FSSS.

Si un club organise un événement, comme une traversée de lac, la police du lac demande un justificatif d'assurance. Ce justificatif peut être délivré gratuitement par notre assurance. Avec une assurance individuelle, vous devez payer pour chaque justificatif émis.

Assurance responsabilité civile et protection juridique pour les moniteurs de plongée

La couverture d'assurance est limitée à la responsabilité civile légale en rapport avec l'organisation des cours de plongée énumérés ci-dessous par des moniteurs ou des assistants de moniteurs autorisés à organiser des cours de plongée et des examens de plongée sur la base de la norme ISO 24801 et des directives de l'AIDA :

1. Plongée technique avec des gaz mixtes : L'assurance couvre les cours dispensés par les personnes habilitées dans les cours et examens de plongée.
   Les personnes mentionnées à la section 1 pour la plongée technique avec des gaz mixtes sans limite de profondeur.

2. Autres plongées : L'assurance couvre l'organisation de cours et d'examens par les personnes mentionnées à la section 1 jusqu'à une profondeur maximale de 40 m, ou jusqu'à une profondeur maximale de 50 m pour la formation des instructeurs de plongée.

Ne sont pas assurés en complément de l'art. 3 CGA

- les prétentions pour des dommages corporels qui sont considérés comme une entreprise téméraire au sens de la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA). Demeurent réservées les plongées jusqu'à 40 m (ou jusqu'à 50 m pour les instructeurs) mentionnées ci-dessus qui, en dérogation aux dispositions de la LAA, ne sont pas considérées comme une entreprise téméraire au sens de la présente police ;
- la responsabilité civile personnelle des participants aux cours ;
- les prétentions découlant de dommages survenant aux Etats-Unis et au Canada.

Si vous organisez un événement en tant que club, vous êtes responsables. Veuillez vous assurer que les cours sont conformes aux directives des risques de la SUVA (loi), car des conséquences graves peuvent en découler pour les clubs et les instructeurs, comme l'ont montré des condamnations passées.

Assurance responsabilité civile et protection juridique pour les membres (incluse dans la cotisation des membres)

Objet de l'assurance : Responsabilité civile privée et protection juridique, en complément d'une couverture d'assurance existante ou manquante en lien avec la pratique de la plongée, par exemple pour les dommages causés aux bateaux et au matériel de location, qui sont souvent exclus par d'autres assurances responsabilité civile. De plus, notre assurance couvre également les cas de négligence grave, là où d'autres assurances ne paieraient pas.

Questions :

René Guler, C301 Wasserschutzpolizei Stadt Zürich : L'assurance couvre-t-elle la négligence grave ? Et si l'on a deux assurances responsabilité civile, laquelle paie en premier ?
Fred Schneider : Oui, l'assurance couvre la négligence grave. L'assurance responsabilité civile et protection juridique de la FSSS est subsidiaire, c'est-à-dire qu'elle intervient en complément si une autre assurance existe.

Peter Soukal, C001 USZ Zürich : Qu'en est-il pour l'UWH, UWR, par exemple si un joueur blesse un autre ou endommage son équipement ?
Fred Schneider : En principe, les sports sont couverts par l'assurance responsabilité civile normale. Si quelque chose n'est pas couvert, l'assurance responsabilité civile et protection juridique de la FSSS interviendra également.

18. Motions

Aucune motion n'a été déposée.

19. Remerciements / Départs / Hommages aux sportifs

Sandra Büchi mentionne qu'une partie des fonds de la FSSS provient de la Société du Sport-Toto et donc des deux sociétés de loterie Swisslos et la Loterie Romande et remercie au nom de la fédération pour ce soutien financier.

Un grand merci à Swiss Olympic pour sa performance et son soutien au sport suisse.

La FSSS connaît cette année des changements de personnel :

- Sandro Krawinkler : 4 ans de présidence à Zurich, recherche d'un successeur.
- Martin Michel : 10 ans de présidence Mittelland, recherche d'un successeur.
- Erwin Rudolf : 10 ans de présidence en Suisse orientale, son successeur est Arno Ziller.
- Claudia Meier : 3 ans de présidence en Suisse centrale, successeur recherché.

Nous aurions aimé prendre congé d'eux personnellement aujourd'hui, mais nous leur remettrons les cadeaux à un autre moment. Nous les remercions pour leur grand engagement.

Hommage aux sportifs

- Avelar Silvania, UWH: Elle est arbitre, auteur du document d'éthique pour les arbitres UWH, qui est maintenant introduit dans les autres sports subaquatiques CMAS. Elle a créé le Swiss Trophy, mis en place des groupes UWH et s'engage à diffuser et à soutenir le UWH en Suisse.
- Vecera Marina, apnée: record absolu CH DYN
- Langer Christian, apnée : 4x or au CMAS profond dans la catégorie Master M1 (CWT, CWTB, FIM, DNF), champion suisse outdoor, records absolus CH eau douce profond CWT, CWTB et FIM
- Giannini Alberto, apnée: Record du monde Master M2 END4x50 aux CMAS, record absolu CH M2 DYN + SPE100
- Nebuloni Laura, apnée : Championne suisse indoor
- Giuntini Violante, apnée : record absolu CH DYN junior au CMAS
- Rogenmoser Roland, apnée : record absolu CH DNF
- Benevelli Fabio, coach d'apnée : Il s'investit beaucoup pour l'apnée, mais est également entraîneur de nage avec palmes au Tessin et veille à ce que les sportifs puissent se concentrer sur leur sport. Merci pour ton engagement.
- Greta Casarini Munoz, nage avec palmes : 1x or et coupe du monde pour les moins de 18 ans. Elle s'entraîne en Suisse, mais a concouru pour l'Espagne.
- Nous souhaitons une bonne saison à l'équipe nationale UWR femmes et hommes.

Nous attendons avec impatience d'autres grandes performances de la part des athlètes et leur souhaitons une bonne réussite et des compétitions sûres.

20. Définitions des lieux des prochaines AD

Prochaine AD : 28.03.2026

Si un club souhaite organiser la prochaine AD (avec le soutien du secrétariat), veuillez vous adresser au secrétariat au plus tard le 31.08.2025 pour l'AD 2026 - également possible pour 2027.

21. Divers et clôture de l'AD 2025

Information d'Andreas Wenger, représentant de Swiss Olympic et ancien caissier de la FSSS :

- Quota de femmes atteint
  La FSSS reçoit Fr. 14'000 pour avoir atteint le quota de femmes visé.
- Nouvelle présidente chez Swiss Olympic
  Ruth Metzler a été élue nouvelle présidente de Swiss Olympic. Elle est passionnée de plongée.
- Promotion du sport et de l'activité physique 2040

Swiss Olympic travaille avec l'Office fédéral du sport (OFSPO) sur le projet à long terme Encouragement du sport et de l'activité physique 2040, dont l'objectif est de développer une stratégie de promotion et de soutien du sport. Dans ce contexte, il est important pour la FSSS de définir clairement son rôle et ses tâches. Swiss Olympic se trouve également dans un processus de développement de stratégie.

- Nouveau modèle de promotion des fédérations
  Swiss Olympic est en train d'élaborer un nouveau modèle de promotion des fédérations. Il s'agit de définir dans quelles conditions et combien de soutien financier sera versé aux fédérations. L'objectif est de donner à l'avenir aux fédérations une plus grande liberté dans l'utilisation des fonds et de maintenir la charge administrative à un niveau minimal.
- Baisse des effectifs dans les clubs
  Le recul du nombre de membres dans les clubs ne concerne pas seulement la plongée, mais de nombreuses disciplines sportives en Suisse. Il est positif que la Suisse romande réfléchisse à la manière dont les clubs peuvent être soutenus de manière ciblée.

Hansjürg Liechti remercie pour leur engagement au cours de l'année écoulée :

- Secrétariat (Jürg et Kirstin)
- Sandra Büchi, présidente centrale
- Viviane Pinösch, présidente régionale DRS
- Cindy Guyot, présidente régionale ROM
- CCG (Daniel et Martin)

Ittigen, 1 mai 2025

Sandra Büchi
Présidente Centrale

Kirstin Aebischer
Office Central